

Le compromis de vente : un contrat fiscalement dangereux

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Ce séminaire vise à fournir une vue d'ensemble sur les questions fiscales liées aux droits d'enregistrement et de succession avant la signature du compromis de vente.

Lors de la préparation d'un compromis de vente, comment :

- Repérer les possibilités permettant de bénéficier d'une exonération ou d'une réduction des droits d'enregistrement ;
- Anticiper les impacts des décisions prises et assurer leur sécurité dans le temps, en particulier en cas de décès.

En présentant trois exemples issus de la pratique et en analysant un modèle de compromis succinct, nous aborderons les aspects suivants :

- I. **Rappel des obligations :**
 - i. dans le chef du vendeur
 - ii. dans le chef de l'acquéreur.
- II. **Conseils à prodiguer :**
 - i. dans le chef du vendeur
 - ii. dans le chef de l'acquéreur.
- III. **Cas particuliers :**
 - i. La vente soumise à la TVA
 - ii. L'article 188 du C. enreg.
- IV. **Le compromis de vente en vue d'une planification successorale**
 - i. Conseil à prodiguer au vendeur et à l'acquéreur ;
 - ii. Preuves à se préserver.
- V. **Mise à néant – Quand et comment réagir**
- VI. **Jurisprudence récente**

Ce programme offre une approche complète et opérationnelle du volet fiscal, permettant aux professionnels de sécuriser leurs transactions et de répondre aux exigences légales et fiscales en constante évolution.

Orateur :

- ◆ **Monsieur André Culot**

Présidents:

- ◆ **Me Roland STIERS**, notaire, présidera la formation du 14 avril à Seraing

Dates et lieux :

- ◆ **Le mardi 14 avril 2026** au Château du Val Saint Lambert, Seraing
- ◆ **Le mardi 14 avril 2026 en WEBINAIRE** depuis le Château du Val Saint Lambert, Seraing

Horaire formation en présentiel et **webinaire interactif**

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Tarif

Le prix de la formation est fixé à **427 € HTVA par demi-journée**. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **320 € HTVA par participant**.

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Agréation

Cette formation a été agréée par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 655409 et vous donne droit à 3,5 points.

CARTE-REPONSE

KnopsEdu

Données de facturation :

Étude :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Numéro de TVA :

Coordonnées des participants (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 :

Adresse e-mail du participant 1 :

Adresse postale du participant 1 :

Nom du participant 2 :

Adresse e-mail du participant 2 :

Adresse postale du participant 2 :

☐ Inscription pour la formation du **14 avril 2026 à Seraing (Val Saint Lambert)**

☐ Inscription pour la formation du **14 avril 2026 en webinaire interactif**

*Prix standard pour une inscription : **427 € HTVA**. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à **320 € HTVA par participant** pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.*

Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement.

**Le compromis de vente :
un contrat fiscalement
dangereux**

Comment s'inscrire ?

- via QR code



- www.knopsublishing.be

- Envoyez-nous votre carte-réponse par mail à info@knopsublishing.be

Participation au webinaire :

Pour participer au webinaire, vous recevrez à deux reprises le lien d'accès à l'environnement du webinaire :
une première fois, au plus tard deux jours avant l'événement ;
une seconde fois, le jour de la présentation, une heure avant le début.

Si vous n'avez pas reçu l'e-mail, nous vous invitons à vérifier votre dossier « spam ».

La documentation vous sera envoyée par courrier et sera également disponible en téléchargement via le lien figurant dans l'invitation, ainsi que dans l'e-mail de suivi contenant un court formulaire d'évaluation.